



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES PUPILLES  
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

=====

**ADPEP 45**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**CAMSP**

**2015**

ADPEP 45  
25 Boulevard Jean Jaurès  
CS 15615  
45056 ORLEANS Cedex 1

CAMSP Gilberte et Jacques Clausset  
13 rue du Port Saint Roch  
45 200 Montargis  
Antenne : 9 rue Gutenberg 45500 Gien

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

### **➤ Règlementation, identification et données générales sur le CAMSP**

Les CAMSP sont régis par l'annexe XXXII bis et le décret n° 76-689 du 15/04/76 qui précise dans son article 1er :

"Les CAMSP ont pour objet le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation des enfants des premiers et deuxième âges qui présentent des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux en vue d'une adaptation sociale et éducative dans leur milieu naturel et avec la participation de celui-ci. Ils exercent des actions préventives spécialisées. Ces centres exercent aussi, soit au cours des consultations, soit à domicile, une guidance des familles dans les soins et l'éducation requis par l'état de l'enfant. Le dépistage et les traitements sont effectués et la rééducation mise en œuvre, sans hospitalisation par une équipe composée de médecins spécialistes, de rééducateurs, d'auxiliaires médicaux, de psychologues, de personnels d'éducation précoce, d'assistants sociaux, et tant que de besoin d'autres techniciens...."

Les CAMSP répondent également aux obligations de la loi du 2 janvier 2002 relative à la rénovation de l'action sociale et médico-sociale et de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées».

Les CAMSP sont financés à 80% au titre de l'assurance maladie pour la mission de soins et d'éducation précoce et à 20% au titre du conseil général pour la mission de dépistage et de prévention.

Le CAMSP est agréé pour 71 places depuis décembre 2013 réparties comme suit dans l'arrêté n°2013339-0004 du 5 décembre 2013:

- 41 places sur le site de Montargis - 30 places sur le site de Gien

La file active autorisée, qui représente le nombre d'enfants vu au moins une fois dans l'année, est de 100.

**Le présent rapport est conforme dans sa présentation à l'arrêté du 28 janvier 2016 fixant le rapport d'activité type des CAMSP. Vous trouverez en annexes les données quantitatives. Ci dessous figure le rapport qualitatif et le rapport financier.**

➤ Activité de l'année 2015: action marquante de l'année et présentation des projets pour l'année suivante par mission ( dépistage et diagnostic des déficits ou des troubles , évaluation et bilan, traitement et soins, accompagnement et soutien des familles, rôle de ressource et d'expertise auprès des partenaires)

La file active est de **183** enfants suivis sur les deux sites de Gien et Montargis. La file active correspond au nombre d'enfants vus au moins une fois dans l'année. Au cours de l'année:

- **32** enfants ont bénéficié d'un bilan pluridisciplinaire
- **92** enfants d'un suivi thérapeutique
- **59** enfants ont bénéficié uniquement de contacts ponctuels médicaux dans le cadre du suivi surveillance au moins trimestriel en prévention (surveillance pédiatrique, psychomotrice, motrice, orthophonique, éducative ou psychologique).

Le nombre de séances réalisées est de **5384**, réparties pour 5095 en séances individuelles et 289 séances correspondant à des entretiens médicaux conjoints ou des prises en charge de groupe. Une réunion de synthèse individuelle a lieu au moins une fois dans l'année pour chaque enfant.

Les suivis ont lieu au CAMSP. Pour autant 75 interventions ont eu lieu à l'extérieur dont 54 au domicile. Les autres interventions correspondent à des accompagnements dans des lieux de vie, mais aussi à des consultations spécialisées.

Il est à souligner que 45 enfants bénéficient de prises en charge complémentaires en libéral (orthophonie en majorité).

➤ Description des enfants présents au 31 décembre de l'année 2015: caractéristiques du public accueilli au CAMSP ( description, évolutions constatées, réponses mises en œuvre, besoins non couverts)

Au 31 décembre 2015, **134** enfants étaient présents et bénéficiaient :

- suivi surveillance ponctuel: **47**
- bilan : **18**
- suivi thérapeutique: **69** (dont 24 en suivi simple, 29 en suivi double, et 16 en suivi triple).

Ces données illustrent bien les besoins de prise en charge globale des enfants du CAMSP. Sur l'effectif en suivi thérapeutique, les déficiences principalement constatées sont pour 14 enfants des déficiences intellectuelles et cognitives et pour 23 enfants des déficiences du psychisme dont 13 sont concernés par des troubles du comportement de la personnalité et des capacités relationnelles.

Le surhandicap, le plurihandicap et le polyhandicap concernent 15 enfants.

Les pathologies anténatales et pathologies génétiques sont constatées pour 15 enfants.

L'autisme et autres TED concernent 11 enfants.

Les pathologies, sans étiologie connue à ce jour, apparaissent pour 32 enfants.

➤ **Procédure d'accueil des enfants entrés dans l'année (entrées, procédures d'accueil mises en place, délais d'attente pour entrer au CAMSP)**

Le délai d'attente moyen entre la réception de la demande de rendez vous et le premier rendez vous est de 210 jours. (7 mois)

A l'issue du premier contact téléphonique une commission d'étude des demandes se réunit mensuellement. elle est animée par la directrice médicale et réunit la secrétaire, l'assistante sociale, le médecin psychiatre, la psychologue et la directrice. Cette commission a lieu sur chaque site. Les dossiers sont traités par ordre chronologique. Les réponses apportées tiennent compte de l'urgence des situations, des éléments médicaux transmis, de l'âge de l'enfant. Dans tous les cas la famille est recontactée à l'issue de cette commission par la secrétaire ou l'assistante sociale pour informations complémentaires.

Il arrive qu'en amont de la consultation médicale pédiatrique les enfants soient vus pour une évaluation préalable en kinésithérapie neuro-motrice qui amènera des éléments d'observation complémentaires lors de la consultation médicale. De plus, lorsque, dans le recueil de la description des symptômes des enfants qui amènent les familles à consulter, apparaissent des troubles de la relation ou des problèmes de sommeil, la première consultation médicale est effectuée par le médecin psychiatre. Plusieurs entretiens peuvent avoir lieu avec lui avant la première consultation pédiatrique. D'autres situations amènent d'emblée la nécessité d'un regard croisé et d'une consultation médicale conjointe.

Quand nous ne pouvons apporter de réponse dans des délais raisonnables, nous adressons la famille vers un autre lieu de soins ou des partenaires libéraux.

Dans tous les cas, nous procédons à un examen individualisé des demandes pour répondre au mieux aux familles dans la limite de nos possibilités et des moyens humains dont nous disposons. Le délai d'attente moyen à l'issue de la consultation médicale pour un bilan est de 6 mois qui sera suivi d'encore 6 à 12 mois d'attente pour qu'un suivi se mette en place.

Il convient de souligner que le temps passé en réunion ou par des professionnels (secrétaire, assistante sociale) à trouver des solutions pour des enfants qui ne pourront pas être suivis au CAMSP est considérable et nécessiterait d'être mesuré.

➤ **Enfants sortis fluidité des parcours ( sorties , problèmes de fluidité à la sortie (enfants du CAMSP en attente d'une autre solution)**

Le nombre d'enfants sortis sur l'année 2015 est de 53 enfants. L'âge moyen des enfants à la sortie est de 64 mois soit un peu plus de 5 ans. La durée moyenne de prise en charge d'un enfant au CAMSP est de 37 mois soit un peu plus de 3 ans. Les fins de prises en charge sont majoritairement concertées (49) et les familles sont bien accompagnées dans le relais des soins s'il est nécessaire. Ce relais est bien anticipé car on sait que la problématique des délais d'attente est commune à tous les partenaires. Il reste important qu'il n'y ait pas de rupture dans les soins. Le libéral reste une alternative quand l'attente est trop longue.

En ce qui concerne les orientations, 17 enfants ont été orientés vers des établissements médico- sociaux. Au 31 décembre 2015, 5 enfants ayant une notification MDPH étaient en attente d'une place en établissement.

➤ **Ressources humaines ( point sur le personnel et les moyens du CAMSP composition de l'équipe, mobilité, recrutements, souhaits d'évolution) point sur le partenariat actions marquantes bilan de l'année projets.....)**

L'équipe est pluridisciplinaire et se compose de : médecin pédiatre chef de service médical, kinésithérapeute, orthophoniste, psychomotriciens, psychologue, médecin pédopsychiatre, éducatrice spécialisée, assistante sociale, secrétaires médicales, d'une comptable d'une assistante de direction et d'une directrice à mi temps.

Elle se complète d'une coordinatrice pédagogique à mi-temps mise à disposition par l'éducation nationale. Son activité sur le CAMSP représente:

- participation aux équipes éducatives: 46
- participation aux équipes de suivi de scolarité: 15
- point scolaire autour de la situation d'un enfant: 57
- échange famille sur lieu de soin ou par téléphone: 23
- observation /accompagnement d'un enfant en situation de classe: 2

La coordinatrice pédagogique fait partie de l'équipe pluridisciplinaire Elle participe aux réunions hebdomadaires de synthèse. Elle contribue à l'élaboration du projet personnalisé de l'enfant. Elle peut être sollicitée par l'équipe, l'école ou directement par les familles.

La particularité de notre équipe est que la majorité des professionnels est commune aux deux sites (9 sur 15).

Il est à souligner sur l'année 2015 la formalisation de notre inscription comme partenaire du réseau Grandir En Région Centre (réseau GERC dont l'objectif principal est d'assurer un parcours de soins organisé, précoce et prolongé d'enfants nés prématurés, domiciliés en région Centre Val de Loire). La directrice médicale participe au comité de pilotage du réseau GERC. Elle a aussi participé aux premières journées de formations des médecins, ainsi que l'équipe paramédicale et la psychologue proposé par le réseau.

Notre partenariat avec le CDAA 45 ne s'est pas encore formalisé sur l'année 2015. Une rencontre avec l'équipe a eu lieu en début d'année 2016 pour définir les modalités de notre coopération.

**La formation du personnel:**

La formation a été bien investie par l'équipe du CAMSP soit dans le cadre des formations individuelles ou des participations à des colloques sur des thèmes pertinents au regard des problématiques rencontrées dans la prise en charge précoce.

<b>FORMATION CAMSP 2015 plan de formation</b>			
<b>Dates</b>	<b>Noms</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Nombre d'heures</b>
16/3/15 au 20/3/15	Assistante sociale	L'entretien systémique avec la famille (deuxième partie)	35 heures
9/3/15 au 11/3/15 et 21/5/15 au 22/5/15	Psychomotricien	L'oralité contrariée	35 heures
<b>SEMINAIRES, COLLOQUES..... CAMSP 2015</b>			
<b>Dates</b>	<b>Noms</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Nombre d'heures</b>
13-14/2/15	Orthophoniste	Troubles du spectre autistiques	14 heures
19/02/2015	Assistante sociale	L'accueil familial au défi des évolutions de la protection de l'enfance à l'ERTS Olivet	7 heures
05/06/2015	Médecin psychiatre, psychologue, Assistante sociale	5ème journée médico psycho sociale en périnatalité en région Centre	7 heures
07/10/2015	Assistante sociale, psychomotricien, coordinatrice pédagogique, stagiaire éducatrice spécialisée	Journée petite enfance	7 heures
14-15/12/15	Kinésithérapeute	Journées d'études annuelles du CDI à Lyon	14 heures
14-15/12/15	Médecin pédiatre	Journées d'études annuelles du CDI à Lyon	14 heures

➤ Périmètre d'intervention et chiffrage du bassin de population données explicatives et analyse de l'impact de ces particularités sur le positionnement du CAMSP

Taux de natalité en 2013 et pour mille habitants Loiret :

- 12,8 (supérieur à la moyenne nationale 12,2 et régionale 11,3)

Démographie:

population au 1er janvier 2014: 667812 ( **dont 0-4 ans 43 141** )

Equipement en établissements et services médico-sociaux

Etablissements médico- sociaux Loiret	Nombre de structures
IME	13
Etablissements pour enfants polyhandicapés	2
Institut d'éducation motrice	2
Jardin d'enfants spécialisé	2
Institut pour enfants déficients sensoriels	1
SESSAD	16

Etablissements médico- sociaux Loiret	Nombre de places (hors SESSAD)
Déficiences intellectuelles	660
polyhandicap	108
Déficiences motrices	52
Déficiences du psychisme	95
Déficiences sensorielles	96
Autres types de déficiences	72

### Equipement sanitaire

Taux d'équipement en psychiatrie infanto juvénile 0,6 % contre une moyenne nationale à et régionale à 0,9 %.

Nombre de lits et de places installés au 1er janvier 2015:

- hospitalisation complète: secteur public 6 lits
- hospitalisation partielle: secteur public 41lits secteur privé 33 lits
- placement familial thérapeutique 12 places

### Présence médicale sur le territoire au 1er janvier 2015 (salariale et libérale)

- 1721 médecins
  - \* dont 915 généralistes dont libéraux ou mixtes.
  - \* 806 spécialistes dont 467 libéraux ou mixtes.
- 178 orthophonistes dont 133 libéraux ou mixtes.
  - masseurs kinésithérapeutes: 588 dont 449 libéraux ou mixtes.
- psychomotriciens: 82

### Niveau de ressources de la population

Taux de pauvreté sur le Loiret 12,2% presque équivalent à la moyenne de la région centre val de Loire (12,3 %).

### ➤ **Conclusion et perspectives**

L'année 2015 a montré une activité en hausse tant dans la file active que dans le nombre de séances réalisées. Pour autant, nous ressentons quotidiennement , à travers les appels des familles en grand désarroi que nous recevons, une urgence à accueillir les enfants et à intervenir le plus tôt possible.

Nos moyens humains actuels sont trop limités pour couvrir un périmètre aussi vaste , c'est pourquoi nous réitérons notre demande d'extension pour 20 places qui permettrait de doter le service de temps supplémentaires de psychologue, éducateurs spécialisés, psychomotriciens, orthophonistes kinésithérapeutes et de répondre mieux aux besoins de prise en charge globale pluridisciplinaire des enfants et au soutien de leurs familles.



## RAPPORT FINANCIER

### ➤ **Activité 2015**

L'activité du CAMSP est conforme à l'agrément c'est à dire 71 places sur Montargis et Gien avec une file active annuelle autorisée de 100. La file active au 31 décembre 2015 est de 183 enfants suivis. Rappelons qu'au 31 décembre 2014 elle était de 162.

Au 31 décembre 2015 séances 5384 séances ont été réalisées (5030 séances au 31/12/2014).

### ➤ **Investissements**

Dans le cadre du plan pluri annuel d'investissements 2015, la dépense autorisée s'élève à 19 500 euros.

La dépense d'investissement est de 3908.22 euros.

Les dépenses réelles correspondent à :

- l'agencement du bureau de la pédiatre avec l'installation sur mesure de 2 tables d'examen avec rangement inséré pour matériel médical pour les deux bureaux de Gien et de Montargis. Nous avons également effectué l'achat de matériel technique (tables à hauteur réglable, chaises).

L'achat du véhicule et du matériel de soins (caméras pour Thérapie d'échange et de développement) est reporté sur 2016.

### ➤ **Fonctionnement**

#### ↪ **Charges de fonctionnement**

**Réalisé = 813 094 €**

**Budget = 818 869 €**

- Groupe 1

Réalisé = 47 398 €

Budget = 57624 €

Commentaires: Pas de commentaire particulier. Les comptes du groupe 1 sont maîtrisés.

- Groupe 2

Réalisé = 636 731 €

Budget = 648 274 €

Commentaires:

Effectif au 31 décembre 2015 alloué dans le cadre du CPOM: 10,60 ETP

Effectif pourvu au 31 décembre 2015: 10,60 ETP. Tous les postes sont pourvus sur le CAMSP.

Sur le compte 648 : une reprise sur provisions pour risques et charges a été faite pour l'analyse des pratiques (3535 €).  
Les comptes du groupe 2 sont maîtrisés.

- Groupe 3 Réalisé = 128 966 € Budget = 112 971 €

Sur le groupe 3, le dépassement est dû :

- sur le compte 615: travaux électriques et remplacement de la chaudière sur Gien avec une reprise de subvention a été faite et un reste à charge de 8978 €.

↳ <b>Produits de fonctionnement</b>	<b>Réalisé = 840 019 €</b>	<b>Budget = 818 869 €</b>
• Groupe 1	Réalisé = 806 265 €	Budget = 806 265 €
• Groupe 2	Réalisé = 5.10 €	Budget = 0
• Groupe 3	Réalisé = 33 749 €	Budget = 12 604 €

Commentaires:

A noter une reprise sur provision concernant la gratification des stagiaires pour 1225.30 €.

↳ **Résultat de l'exercice** Excédent = 26 925 €

**La directrice de l'établissement,  
Sandrine WILLIAM**